

COMMUNIQUE DE PRESSE

ALERTE VIGILANCE CRUES

Malgré un arrêt des pluies ce dimanche dans la journée, les cours d'eau continuent à monter dans le département.

Les quantités de précipitation relevées sur l'ensemble du département ont provoqué des débordements sur plusieurs cours d'eau.

Devant cette situation, Etienne Guépratte, Préfet du Gers a déclenché à 9 heures 30 le COD (Centre Opérationnel Départemental) pour que toutes les dispositions soient prises pour assurer en collaboration avec le Conseil Général, et les communes concernées, la sécurité des citoyens, et la surveillance de la montée des eaux.

Localisation et période de l'évènement :

L'ensemble du département du Gers est touché par ce phénomène mais plus particulièrement l'est gersois.

Evolution de l'évènement :

La fonte des neiges et les ruissellements viennent s'ajouter à cet évènement pluvieux et provoquent la poursuite des débordements jusqu'en fin de soirée. Une décrue devrait être amorcée après minuit.

Actions entreprises par le Préfet :

Devant les différents risques liés à cette alerte, le COD a été activé.

Les services concernés sont tous en alerte et mobilisés pour faire face et protéger les gersois.

Vingt cinq personnes sur les communes de Lombez, Masseube, Mirande, Montestruc sur Gers et Saint Mézard ont été évacuées par les sapeurs pompiers sans difficulté particulière.

600 foyers sont actuellement privés d'électricité (pour rappel ce matin à 11 h, 4 200 foyers étaient concernés). ERDF a mobilisé une cinquantaine d'agents sur le terrain pour effectuer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

La circulation automobile est normalement assurée dans tout le département ; certaines routes communales et départementales ont été coupées dans la journée et pour certaines le resteront une partie de la nuit, de nouvelles précipitations étant attendues.

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous. Le Préfet engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité, notamment routière.

Rappel aux usagers concernant les crues (les cartes des crues sont disponibles sur le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) :

- Restez chez vous dans la mesure du possible.

- Tenez-vous informé de la situation en écoutant la radio et en vous connectant sur le site internet de l'Etat : www.gers.gouv.fr
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Respectez la signalisation routière mise en place.

Transports scolaires :

Pour demain matin lundi 21 janvier, les transports scolaires sont maintenus, mais plusieurs circuits ne pourront probablement être assurés que partiellement. Il est demandé aux parents d'accompagner leur(s) enfant(s) afin de s'assurer du passage du car scolaire à l'arrêt habituel.

Renseignements : Conseil Général - n° Indigo = **0 820 200 229** (tarif précisé en début d'appel) et site internet = <http://www.gers-gascogne.com/>

